



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PLENIERE DU 14 MARS 2016

### Présents :

**Conseillers de quartier :** Catherine CANALEJAS– Janine LABORDE– Corinne MARTINEAU– Isabelle PROIETTI– Marie-Bernadette SANCHEZ – Marie-Agnès POINTEREAU-MAS – Régine GASTELLOU – Robert DARRIEUTORT – Alain DUPONT – Michel DUVOCELLE – Jean-Marc MICHELIN – Daniel LALOI –

**Représentants des associations :** Simonne LARCHE (Ass des Riverains du Lac Mouriscot) – Marie-José DUPRAT (ARROKA) – Bernard LAFFERRAIRRIE (Comité des Fêtes de La Négresse) – Jean-Pierre LABROUSSE (Courant d’Air)– Jean BALTHAZAR (Centre Social Maria Pia) – Frédéric LUCBERNET (L’Association Alai Equilibre)

**Élus :** Maider AROSTEGUY - Jeanine BLANCO – Patrick DESTIZON – Anne PINATEL

**Élu invité :** Hervé BOISSIER

**Cadres administratif et technique municipaux :** Danielle HARAN – Christian GABORIT

**Excusés :** Anne LISSONDE – Mikele MOURET (Association Terre et Esquisse) – Liliane VALLEMBOS – Patrice MARECHAL – Maurice CHATAIGNER – Jean VALLEMBOS

### ORDRE DU JOUR :

- I. **Présentation de l’Association LASSOSALAI par son Président Frédéric LUCBERNET**
- II. **INFORMATION sur une réunion avec Nathalie MOTSCH « Adjointe à l’URBANISME » le 05.04.2016**
- III. **Projet de Charte anti-incivilité par Hervé BOISSIER élu municipal**

#### I. **Présentation de l’Association LASSOSALAI par son Président Frédéric LUCBERNET**

Il nous fait d’abord un bref rappel historique :

Cette association a été créée il y’a 13 ans par des jeunes de Biarritz, accompagnés dans leur démarche par le Centre Social Maria Pi et l’animateur, à l’époque, Jean BALTHAZAR.

Cette Association avait donc au départ une dimension sociale.

Actuellement l’Association reçoit un nombre important d’enfants et même de jeunes enfants (moins de 6 ans) dans la section « Baby Skate ».

Il existe maintenant une partie de l’activité consacrée à la compétition et l’association a déjà des participants de haut niveau.

En plus de ces activités qui se déroulent dans leur local, allée du Moura, un programme d’initiation au skate a lieu en rapport avec 7 écoles de Biarritz.

L’association compte 3 salariés, pour mener l’ensemble de ses activités.

Budget global de l’Association en 2015 : 110 000 € dont une subvention de fonctionnement donnée par la Mairie de 13 000€, auquel s’ajoute un appui financier privé de NIKE à hauteur de 9 000 € pour l’achat de matériel.

Le Skate construit par la Ville, va être terminé fin septembre (en ce qui concerne la construction du bâtiment). Coût de la construction 2 850 000 €.

C'est donc un équipement municipal pour lequel la gestion future n'est pas encore définitivement décidée. La ville va ensuite lancer un appel d'offre, auquel LASSO ALAI envisage de répondre.

## **II. INFORMATION sur une réunion avec Nathalie MOTSCH « Adjointe à l'URBANISME » le 05.04.2016**

- Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la Commission « Cadre de Vie et Environnement ».

Elle fait suite à votre demande à une réunion qui a eu lieu au Bellevue le 12 janvier 2016 sur le projet de l'AVAP : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de la Ville de Biarritz. (Voir pièce jointe : présentation de Jean Marc MICHELIN).

Nathalie MOTSCH viendra donc nous parler des caractéristiques immobilières et paysagères de notre quartier.

Au cours de cette rencontre, il est possible qu'elle aborde quelques projets envisagés par la Mairie en matière d'aménagement de notre territoire compte tenu de l'importance de cette réunion prévue

### **Le mardi 5 avril 2016 à 18H**

L'ensemble du Conseil de Quartier y est convié.

- Toujours dans cette dimension de découverte de la richesse « patrimoniale » de notre quartier, la visite de la Villa Fal a été acceptée.

Mais compte tenu du danger que représente l'entrée dans les lieux, le nombre de personnes qui peut être présent est limité à 5.

## **III. Projet de création d'une charte « Anti Incivilités » présenté par Hervé BOISSIER**

Ce projet fait suite à un constat général d'actes d'incivilités et de nuisances pratiquées dans la Ville, qui sont de nature à perturber le bien-être de chaque habitant mais, aussi de l'ensemble de la population.

Il est donc souhaitable de mettre en place une mobilisation générale pour combattre ces incivilités dont, chacune est à la fois victime, mais aussi dans certains cas l'auteur.

La proposition d'Hervé BOISSIER

- Une prise de conscience de chacun
- Rassembler les Biarrots autour d'un projet collectif, dans lesquels ils soient acteurs, ils s'engagent, et se mobilisent sur la base d'objectifs communs contenus dans une charte citoyenne.

C'est à ce travail que nous invite Hervé BOISSIER :

D'une part, répertorier 4 à 5 nuisances repérées dans notre quartier

D'autre part, faire des propositions d'action pour ensuite arriver à l'élaboration d'une CHARTE.

Ce travail est souhaité pour la mi juin 2016.

Un groupe spécifique « CHARTE anti incivilités » va être mis en place.

La date de la première réunion vous sera communiquée ultérieurement.

FIN DE LA RÉUNION A 20H15

**PROCHAINE RÉUNION PLENIERE  
JEUDI 2 JUIN 2016  
A 18H30**

# A LA MAISON DES ASSOCIATIONS

# COMMISSION CADRE DE VIE



## 1. L'AVAP – rencontre du 29/02 avec Mme Nathalie MOTSCH, adjointe à l'urbanisme

Suite à la promulgation de la loi dite Grenelle 2, les Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) évoluent en Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP).

L'AVAP c'est quoi ? (source : site Ateliers d'Urbanisme de BZH)

L'AVAP a pour objet de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces naturels dans le respect du développement durable.



Maison de ville ZCR

Le Conservatoire ZCR

Les Chalets de Biarritz ZCR

L'AVAP vise à préserver les caractéristiques patrimoniales du bâti ou des espaces paysagers de la commune qui pourraient disparaître lors de projets de rénovation ou de construction, sans pour autant restreindre la création architecturale contemporaine.

L'AVAP intègre de nouvelles notions, tels le respect du développement durable avec la mise en avant des enjeux environnementaux ; des aspects participatif avec l'organisation d'une concertation associant la population, les associations, etc. et consultatif avec la mise en place de la Commission Locale de l'AVAP.

Le projet prend également en compte la problématique énergétique en permettant d'améliorer la performance énergétique des constructions nouvelles et anciennes via des dispositifs de production d'énergie renouvelable.

D'autre part, la future AVAP prend de la hauteur puisqu'elle envisage un périmètre élargi qui concernera un plus grand nombre de bâtiments significatifs du patrimoine éclectique de Biarritz : qu'ils soient villas néo-basque ou chalet, d'architecture exceptionnelle ou d'intérêt historique, d'architecture Art Nouveau ou Contemporaine.

Enfin, l'AVAP prendra en compte les ensembles urbains et paysagers dont la cohérence doit être assurée (ce sera le cas des nouveaux projets d'aménagement urbain : La Négresse, Iraty, ...) ➤ Une présentation de l'AVAP et de ses implications avec le quartier de la Négresse sera faite par M<sup>me</sup> MOTSCH, le 5 avril.

## 2. Visite Villa Fal prévue le 22/03 à 16h